



DOSSIER DE CANDIDATURE

Bourse artistique ou sportive

Année 2023-2024



Nom du jeune (en majuscules) et Prénom * :

Sexe: F M.

Nom des parents (en majuscules) * :

Date et lieu de naissance du jeune * :

Âge :

Adresse postale * :

Numéro de téléphone / Portable * :

E-mail * :

Renseignements à indiquer *	<input type="checkbox"/> Bourse artistique *	<input type="checkbox"/> Bourse sportive *
Associations, clubs, écoles ...		
Activité pratiquée		
Montant de l'activité		
Pass'Sports (50 €)		

Veuillez déposer ce dossier complété à l'accueil de la Mairie - 3 Rue Colonel Roux.

avant le Vendredi 20 octobre 2023 (délai de rigueur) accompagné des pièces suivantes :

- Photocopie d'une pièce d'identité du jeune (carte d'identité, passeport, permis, etc)
- Photocopie du livret de famille (si le nom du jeune est différent de celui des parents)
- Photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom, etc.) (ou attestation d'hébergement établie par les parents, si le jeune est majeur et habite chez eux)
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2022 sur les revenus 2021 du foyer actuel (avis des revenus du couple ou les deux avis des deux parents non-mariés, séparés, divorcés, veufs)

ATTENTION !

- *Aucun dossier ne sera examiné après la date de dépôt fixée et si toutes les pièces demandées ne sont pas fournies.*

- *Les enfants doivent avoir entre 7 et 25 ans*

- *Les enfants doivent obligatoirement être inscrits à l'activité, il faut fournir une copie de l'adhésion à l'association et une facture acquittée du club (sport). Sans ces documents, le dossier ne sera pas retenu.*

† Tous les champs sont obligatoires

Renseignements : Direction de la culture : 04.92.53.25.28 - direction.culture@ville-gap.fr (bourse artistique)
 Direction des Sports : 04.92.53.25.02/04.92.53.24.21 - sport@ville-gap.fr (bourse sportive)